

A

Annexe n°6

Extraits du Plan Santé-Travail 3 (2016-2020)

Le PST 3 contient plusieurs programmes d'actions visant à développer la collecte d'information pour renforcer les connaissances et les systèmes de données et les rendre plus opérationnels

Action 3.10 - Recenser, rationaliser et harmoniser les données existantes en matière de veille, d'expertise et de vigilance en santé sécurité au travail afin d'en améliorer l'exploitation et la mise à la disposition des acteurs de la prévention

- ▶ Établir une cartographie de l'ensemble des bases de données concernant tous les types de risques professionnels.
- ▶ Rationaliser l'alimentation des bases par les Services de santé au travail (sollicités pour alimenter différents outils : Sumer, base MCP, enquête EVREST, rapports administratifs et financiers des Services de santé au travail et rapports annuels des médecins - RAM/RAF -, etc.) et généraliser l'usage des Thésaurus Harmonisés.
- ▶ Rendre les données plus directement opérationnelles en les mettant à disposition des acteurs de la prévention en entreprises, en particulier les Services de santé au travail, en étudiant notamment la possibilité de créer un portail web commun.

Action 3.11 - Consolider le système d'information permettant la structuration et l'exploitation des données d'activité des Services de santé au travail

- ▶ Intégrer dans un système d'information les données issues notamment des rapports d'activité (RAM, RAF), des fiches d'entreprises, en intégrant le dossier médical en Santé au travail (DMST) dans la réflexion, dans le respect de la confidentialité des données individuelles, et afin de consolider des indicateurs nationaux.

Action 3.12 - Rendre plus lisibles et diffuser des données générales sur la Santé au travail

- ▶ Rapprocher les données de sinistralité et de Santé au travail des régimes général, agricole, indépendant et de la fonction publique.
- ▶ Construire un tableau de bord de la santé sécurité au travail, à l'appui du suivi du PST, en lien avec le groupe permanent d'orientation du COCT.

Action 3.13 - Développer à destination de toutes les régions une méthodologie de regroupement des données permettant d'établir un diagnostic territorial opérationnel et de l'animer

- ▶ Réaliser un état des lieux des différents systèmes de croisement et d'exploitation de données développés au niveau régional.
- ▶ Doter toutes les régions de ressources de diagnostic cartographique à usage partenarial et collaboratif, qui seront mises à la disposition des comités régionaux pour l'établissement par les acteurs d'un diagnostic partagé.